

# Studi Francesi

Rivista quadrimestrale fondata da Franco Simone

145 (XLIX | I) | 2005 Varia - fasc. I - gennaio-aprile 2005

# Jean Pillot, Institution de la langue française. Gallicae linguae institutio. 1561

## Hélène Giaufret Colombani



#### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/studifrancesi/36853

DOI: 10.4000/studifrancesi.36853

ISSN: 2421-5856

#### Éditeur

Rosenberg & Sellier

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2005

Pagination: 211 ISSN: 0039-2944

### Référence électronique

Hélène Giaufret Colombani, « Jean Pillot, *Institution de la langue française. Gallicae linguae institutio.* 1561 », Studi Francesi [En ligne], 145 (XLIX | I) | 2005, mis en ligne le 30 novembre 2015, consulté le 19 avril 2021. URL: http://journals.openedition.org/studifrancesi/36853; DOI: https://doi.org/10.4000/studifrancesi.36853

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2021.



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

# Jean Pillot, Institution de la langue française. Gallicae linguae institutio. 1561

Hélène Giaufret Colombani

# **RÉFÉRENCE**

JEAN PILLOT, Institution de la langue française. Gallicae linguae institutio. 1561, Texte latin Original. Introduction, traduction et notes par Bernard COLOMBAT, Paris, Honoré Champion, 2003, pp. CXVIII+270 et 365.

- B. Colombat présente une édition anastatique du texte de Pillot qu'il traduit en français et qu'il fait précéder d'une riche introduction. Il reprend les études les plus récentes sur l'auteur, natif de Bar-le-Duc, sur lequel nous avons fort peu d'informations. Nous savons que, venu à Paris d'Allemagne, il y publie en 1561 une édition augmentée de sa grammaire, celle qui est ici reprise. Pédagogue, Pillot fut le précepteur puis le conseiller de Georges Jean, prince du Lüzenstein et homme de cour. L'ouvrage naît du désir de fournir à son élève un instrument satisfaisant pour l'apprentissage du français, les textes de l'époque ayant le latin comme cible ou étant élaborés à l'usage des Anglais, si l'on excepte la *Grammatica latino-gallica* de Sylvius (1531), en réalité une grammaire latine étendue au français et la *Gallicae linguae institutio* de Meigret (1550) qui n'avait connu aucun succès éditorial. L'ouvrage inaugure donc une longue tradition de grammaires à destination des Allemands.
- Le texte connut un bon succès dont témoignent les nombreuses éditions (20 répertoriées par l'éditeur dont 14 du vivant de l'auteur), en France mais aussi en Allemagne et aux Pays-Bas espagnols, celle qui fait autorité, parisienne donc, ayant été notablement enrichie par rapport à la première (1550 à Paris). La présentation est très classique: préambules phonétiques qui précèdent le corps de l'ouvrage consacré aux huit parties du discours dont le traitement est présenté en détail par B. Colombat. Les

points sur lesquels s'étend Pillot concernent essentiellement le verbe puis la préposition, enfin l'adverbe. C'est dans le traitement des verbes que Pillot semble développer une réflexion originale: il est le premier à proposer l'appellation d'«auxiliaires» pour avoir et être. Son traitement des parties indéclinables a une orientation nettement lexicographique qui s'inspire en grande partie du Dictionarium Latinogallicum de Robert Estienne (1538 puis 1546) auquel il emprunte de nombreux exemples. D'autres sont puisés dans des textes classiques et traduits par Pillot. Deux annexes complètent l'introduction: l'une compare l'éditions de Paris et celle de Lyon parue en 1586, l'autre présente le traitement des conjugaisons dans 9 grammaires du XVIe siècle (Sylvius, Palsgrave, Du Wes, Meigret, R.Estienne, Garnier, Ramus, Bosquet et Cauchie) pour terminer par celui qui est adopté aujourd'hui selon la tradition (Riegel, Pellat, Rioul). Suit une bibliographie exhaustive.

Le texte latin et sa traduction richement annotée (indication des sources des exemples ou de variantes, références aux textes de Sylvius, Tory, Meigret, Estienne, ...) précèdent un index des termes techniques latins et grecs établi sur le texte latin, un index des matières linguistiques traitées par Pillot, un index des mots français cités par Pillot dans ses exemples, un index des termes latins traduits en français par Pillot, un index des noms de personne, enfin un index des dialectes et langues, des peuples et régions établi sur la traduction et tenant compte de l'introduction.